

Demande de carte d'accès à retourner à GÉOTER

Joindre à votre demande un **justificatif de domicile** et une **copie des cartes grises** des véhicules utilisés pour vous rendre en déchèterie.

Nom : -----

Prénom : -----

N° et Rue : -----

Code Postal : ----- Commune : -----

Téléphone : ----- / -----

Courriel : ----- @ -----

IMMATRICULATION DES VÉHICULES POUR VOUS RENDRE EN DÉCHÈTERIE :

Véhicule 1 : Voiture de tourisme Véhicule utilitaire

Autre (précisez : -----)

Immatriculation : -----

Véhicule 2 : Voiture de tourisme Véhicule utilitaire

Autre (précisez : -----)

Immatriculation : -----

Véhicule 3 : Voiture de tourisme Véhicule utilitaire

Autre (précisez : -----)

Immatriculation : -----

Signature :

Merci de compléter

- Particulier
- Artisan
- Commerçant
- Agriculteur

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE GÉOTER

Vous souhaitez obtenir une carte d'accès aux déchèteries

La carte vous donne accès aux 10 déchèteries réparties sur le territoire de GÉOTER.

Le gardien pourra vous la demander pour vérifier que vous êtes bien domicilié dans une commune adhérente à GÉOTER.

Pour obtenir une carte, remplissez LISIBLEMENT le formulaire ci-contre et joignez les justificatifs demandés.

Retournez-nous les documents au : geoter@wanadoo.fr

Ou au : GÉOTER - 17 Place de l'Hôtel de Ville - BP 21 - 51600 SUIPPES

Une seule carte sera éditée par foyer et vous sera adressée par courrier.

Vous souhaitez renouveler une carte d'accès aux déchèteries

Car vous avez changé de véhicule : vous devez nous renvoyer la carte, et nous fournir la copie de la nouvelle carte grise.

Car vous souhaitez ajouter un véhicule : vous devez nous renvoyer la carte, et nous fournir la copie de la nouvelle carte grise en nous précisant qu'il s'agit d'un ajout.

Car vous avez perdu la carte : vous devez effectuer une nouvelle demande, en nous précisant que vous avez perdu la vôtre.

Car vous déménagez dans une nouvelle commune : vous devez nous renvoyer la carte, et nous fournir un justificatif du nouveau domicile.

Vous n'avez pas de carte et vous souhaitez vous rendre en déchèterie

En attendant d'obtenir votre carte d'accès, vous pouvez exceptionnellement vous rendre en déchèterie en présentant au gardien un justificatif de domicile.